



Le noyé de La Réole : un de ces tireurs de cordes de bateaux qui remontaient la rivière ?

Gendarmerie royale 10° Legion 19° escadron
Procès verbal constatant l'état d'un cadavre tiré de la rivière la Garonne
Compagnie de la Gironde
Brigade de La Réole

Aujourd'hui 19 août 1823 à 5 heures du soir
Nous Fouignet et Rougier gendarmes de la Brigade de gendarmerie de La Réole département de la Gironde soussignés certifions que faisant la patrouille sur la rive droite de la Garonne, nous avons été informés par la clameur publique qu'un cadavre avait été tiré de la rivière et déposé sur la grave vis à vis le bien de Mr du gravier commune de La Reole. Nous y sommes transportés. Nous avons reconnu que ce cadavre était du sexe masculin de l'âge d'environ 45 ans, Taille 1m 620 mmtres. Cheveux et sourcils noirs, nez petit, lèvres grosses, visage rond, teint brun, le col court et très poileux sur la poitrine, vetu d'une mauvaise veste de printaniere bleue de ciel, un mauvais pantalon de toile a petite raie bleu de ciel, une chemise de grosse toile et pieds nus. Il nous a paru appartenir à la classe de manoeuvre ou de tireur de cordes des bateaux qui montent la rivière; M. Olivier officier de santé a procédé à l'examen du cadavre et a déclaré qu'il n'offrait aucune plaie ny contusion que la mort ne devait provenir que d'accident ou de volonté, qu'il pouvait y avoir huit à neuf jours qu'il était dans l'eau; on a fouillé dans les poches de la veste et du pantalon où y a rien trouvé, et il a été inhumé dans le cimetière de la Réole au lieu réservé pour les noyés.

De quoi nous avons redigé proces verbal
A La Réole le jour, mois et an que dessus
ADG 4 M 220